

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU L3 PAD - PHYSIQUE A DISTANCE

Année Universitaire 2017-2018

Modalités de Fonctionnement du L3 PAD - Physique à Distance	1
Année Universitaire 2017-2018.....	1
1 COORDONNEES	1
2 PARCOURS	2
3 SEMESTRES ET ENSEIGNEMENT ANNUEL	3
4 PLATEFORME MOODLE	4
5 DEVOIRS A RENDRE.....	6
6 TRAVAUX PRATIQUES.....	8
7 EQUIPE ENSEIGNANTE	10
8 BAREMES.....	11
9 EXAMENS.....	12
10 CALENDRIER GENERAL	13
11 PLAN DU SITE DE JUSSIEU	15

1 COORDONNEES

Secrétariat : secrétariat L3 PAD - Couloir 23/33 – Etage 1 – Porte 112
Case courrier 208 – 4 Place Jussieu – 75252 Paris Cedex 05
email : pad@listes.upmc.fr

Enseignant responsable du L3 PAD :
Maria Barbi - maria.barbi@upmc.fr

Directeur du département de la Licence de physique :
Sebastien Payan - sebastien.payan@upmc.fr

Modalités de fonctionnement accessibles sur la page web de la licence de physique
http://www.licence.physique.upmc.fr/fr/nos_cursus_en_l3/l3-physique-a-distance-pad.html

et sur la plateforme MOODLE
ADRESSE DU SITE DE VIE L3 PAD – A VENIR

Tous nos courriers électroniques sont envoyés à votre adresse UPMC
nom.prenom@etu.upmc.fr

Il est donc indispensable de vous y rendre régulièrement ou de le rediriger vers votre messagerie.

2 PARCOURS

Dans le cadre du nouveau système majeure-mineure proposé par la licence à l'UPMC, le L3 PAD propose désormais deux parcours. Vous pouvez associer à une majeure physique à distance :

- une complémentaire de physique pour un parcours **monodisciplinaire** de physique;
- la mineure d'une autre mention¹ de licence, pour un parcours **bidisciplinaire**.
- Vous pouvez également choisir d'associer une mineure de physique à la majeure d'une autre discipline¹. Dans ce cas, votre inscription principale sera dans le département de votre discipline majeure.

Voici donc dans les détails la structure des ces trois parcours :

1) Parcours L3 PAD monodisciplinaire

L3 PAD monodisciplinaire						
	Majeure		Complémentaire			
S5	3P040 Mesures physiques (9 ects)	3P011 Thermodynamique & thermostatistique (6 ects)	3XAN1Anglais (3 ects)	3P002 Physique numérique (6 ects)	OPTION (voir ci dessous)	
S6	3P021 Electromagnétisme et optique (9 ects)	OPTION (voir ci dessous)	3P020 Physique Quantique (6 ects)	3P044 Hydrodynamique (3 ects)	3P043 Phénomènes de transport (6 ects)	
OPTIONS :		3P041	Physique en action L3		(6 ects)	
		3P042	Histoire de la mécanique			
		3P024	Projet en autonomie PEPS-PAD			

2) L3 PAD majeure – mineure mathématiques

L3 PAD majeure					
	Majeure		Mineure		
S5	3P040 Mesures physiques (9 ects)	3P011 Thermodynamique & thermostatistique (6 ects)	3XAN1Anglais (3 ects)	3M260 Topologie et calcul différentiel (6 ects)	3M245 Probabilités élémentaires (6 ects)
	ou				
S6	3P044 Hydrod. (3 ects)	3P043 Ph. Transport (6 ects)	OPTION (voir ci dessous)	3P020 Physique Quantique (6 ects)	2M310 Equations différentielles : éléments d'analyse et approximation numérique + TP machine (9 ects)
	3P021 Electromagnétisme et optique (9 ects)				

¹ En 2017-18, seule la licence de Mathématiques propose un parcours à distance.

OPTIONS :	3P041	<i>Physique en action L3</i>	(6 ects)
	3P042	<i>Histoire de la mécanique</i>	
	3P002	<i>Physique numérique</i>	
	3P043	<i>Ph. de transport (si pas déjà inclus)</i>	

3) L3 PAD mineure (à associer à la majeure de mathématiques)

L3 PAD mineure				
	Majeure		Mineure	
S5			3P011 <i>Thermodynamique et thermostatistique</i> (6 ects)	3P020 <i>Physique Quantique</i>
S6				3P021 <i>Electromagnétisme et optique</i> (9 ects)

Où, pour les étudiants qui n'ont pas obtenu l'UE 2P021 Electromagnétisme et électrocinétique ou une UE équivalente :

L3 PAD mineure				
	Majeure		Mineure	
S5			3P011 <i>Thermodynamique et thermostatistique</i> (6 ects)	3P020 <i>Physique Quantique</i>
S6				3P040 <i>Mesures physiques</i> (9 ects)

3 SEMESTRES ET ENSEIGNEMENT ANNUEL

Pour le L3 de physique à distance, la « **semestrialisation** » des UE n'a de sens que du point de vue de la compensation des notes et de la validation des semestres. Ces compensations sont expliquées dans la réglementation de l'UPMC concernant l'évaluation des connaissances, disponible sur le site de la licence de physique :

http://www.licence.physique.upmc.fr/fr/vie_etudiante/controle_des_connaissances.html

Du point de vue pratique, le L3 PAD est annuel : toutes les UE de physique du L3 PAD sont gérées en parallèle du 15 septembre au 30 juin.

Mais attention :

- **I'UE d'anglais est semestralisée : l'examen d'anglais aura lieu en janvier** (possibilité de combiner avec la semaine des TP)
- **Les UE de mathématiques sont semestralisées : pour les étudiants en mineure mathématique,** les deux UE de S5 se déroulent entre septembre et janvier, avec un examen en janvier, celle de S6 entre janvier et mai, avec examen en mai.

Voir la section « Calendrier » pour plus de détails.

4 PLATEFORME MOODLE

Vous devez vous rendre régulièrement sur la plateforme MOODLE de l'UPMC qui sera notre plateforme de travail. Vous y trouverez toutes les informations indispensables au bon déroulement de votre formation : les supports de cours, la liste des enseignants, les forums de discussion, les calendriers... Pour vous connecter :

<https://moodle-sciences.upmc.fr/moodle/>

Attention ! Seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement peuvent se connecter à la partie privée (l'identifiant utilisateur (CAS) correspond à votre n° étudiant (n° de dossier), avec votre mot de passe (celui qui vous a été fourni lors de vos démarches d'inscription si vous ne l'avez pas modifié)).

Une fois connectés, vous aurez accès à différent cours, correspondant aux UE auxquelles vous êtes inscrits, et à un cours « Site de vie du L3 PAD » dédié aux informations et activités communes à tous les étudiants (organisation générale, secrétariat, calendriers etc.).

4.1 Les cours des différentes UE

Documents et ressources

Le cours d'une UE contient toutes les ressources de l'UE. Ces ressources comprennent toujours un poly de **cours**, une série d'exercices corrigés ou **autocorrectifs**, les énoncés des **devoirs**, les cas échéant les énoncés de **TP** et, pour certaines UE, des **annales** (examens et/ou devoirs des années précédentes).

Les **autocorrectifs** sont l'équivalent des Travaux Dirigés. Ils sont composés de plusieurs séries d'exercices, chaque série se rapporte à une partie spécifique du cours. Une correction de chaque exercice y est détaillée.

Selon les UE, ces documents pourront être organisés de manière différente (dans l'ordre du déroulement du cours, ou selon les activités, etc.) et complétés par

d'autres ressources si celles-ci sont disponibles (vidéos, liens web, bibliographie, etc.).

Tous ces documents sont uniquement disponibles par téléchargement, l'envoi postal des documents papier n'est désormais plus proposé par la formation.

Forum et messages

Chaque UE possède un forum dédié aux échanges entre étudiants et enseignants. Utilisez-le pour vous poser des questions à vos enseignants pour toutes questions concernant le cours, les autocorrectifs, les devoirs, les Travaux Pratiques. Des échanges entre étudiants sont aussi encouragés, à la fois dans les sections concernant les UE et dans la section dédiée. Préférez ce système pour poser vos questions sur le cours et les exercices, les autres étudiants pourront en profiter.

Votre espace Moodle dispose également d'une messagerie qui nous permet de vous contacter et qui vous permet d'envoyer des messages.

Les « Préférences de notification » de votre compte vous permettent de recevoir des notifications lorsque vous recevez un message email ou sur le forum.

Les enseignants responsables du cours et des autocorrectifs/devoirs vous répondront le plus rapidement possible, en prenant soin de mettre tous les étudiants en copie si votre question les concerne et par souci d'équité.

Dépôt des devoirs

Pour chaque UE, vous aurez à rendre un certain nombre de devoirs à des dates fixées. Vous allez soumettre vos devoirs en ligne sur le site Moodle. **Des précisions sur les modalités techniques de cette soumission vous seront données ultérieurement.** Plus de détails sur la soumission des devoir dans la section 4 de ce document.

Notes

Vous pourrez consulter vos notes de devoirs, TP et examens sur la plateforme Moodle. Ces notes seront saisies par les enseignants dès que possible. Les notes de devoirs et TP sont généralement données sur 20, alors que celles des examens sont sur le barème définitif (voir section 6 dans ce document).

4.2 Site de vie L3 PAD

Vous serez également inscrit dans le site de vie de la formation, où vous pourrez trouver **toutes les documents et annonces générales** concernant la formation dans son ensemble : inscriptions et planning TP, planning examens, modifications diverses...

Le site de vie est donc **à consulter très régulièrement !!**

Python

Sur le site de vie, une section « **Python** » vous propose un manuel et des autocorrectifs qui vous aideront à la prise en main du logiciel de calcul Python, que vous utiliserez pour certains TP et devoirs numériques. Si vous n'avez pas suivi l'UE *Calcul scientifique et modélisation* (L2) et si vous n'avez reçu aucune formation en

Python, **vous devez utiliser ces ressources pour vous former par vous même à ce langage** afin de pouvoir l'utiliser dans les activités proposées.

5 DEVOIRS A RENDRE

5.1 Calendrier

Pour chaque UE, vous aurez à rendre un certain nombre de devoirs à des dates fixées dans le tableau ci-dessous :

Liste des UE		Remise devoirs 1	Remise devoirs 2	Remise devoirs 3	Remise devoirs 4
3P002	Physique numérique	Voir Moodle			
3P011	Thermodynamique et thermostatistique		X	X	X
3P020	Physique Quantique		X	X	X
3P021	Electromagnétisme et optique	X	X	X	X
3P024	Projet en autonomie	Voir Moodle			
3P040	Mesures Physiques	X	X	X	X
3P041	Physique en action L3	Voir Moodle			
3P042	Histoire de la mécanique	X	X	X	X
3P043	Phénomènes de transport		X	X	X
3P044	Hydrodynamique	X		X	
3XAN1	Anglais	Voir Moodle			
UEs de mathématiques (mineure)		Voir Moodle			

Dates	Devoir 1	Devoir 2	Devoir 3	Devoir 4
Date limite d'envoi des devoirs par les étudiants	Lundi 6 novembre	Lundi 2 janvier	Lundi 5 mars	Lundi 2 mai
Mise en ligne des corrigés par les enseignants sur Moodle	Lundi 13 novembre	Lundi 8 janvier	Lundi 12 mars	Lundi 7 mai
Renvoi des devoirs corrigés par le secrétariat	Lundi 20 novembre	Lundi 15 janvier	Lundi 19 mars	Lundi 14 mai

Ces dates sont pensées pour vous laisser la plus grande liberté d'organiser votre travail. Néanmoins, nous vous conseillons d'**organiser votre travail**, de **travailler régulièrement** et de ne pas attendre les dates limites pour effectuer vos devoirs.

Remarquez que certaines UE demandent 3 devoirs, et que dans ce cas ce sont les 3 dernières dates qui doivent être prises en compte. Ne vous laissez pas induire en erreur par la numérotation propre aux devoirs.

5.1 Méthode de soumission des devoirs

Cette année, la soumission d'un devoir devra se faire **uniquement via Moodle** :

Des indications sur les aspects techniques du dépôt vous seront données ultérieurement.

Vous devez déposer **un seul fichier, au format pdf uniquement, en utilisant le nom générique *nomUE_DMnumero_nom_prenom.pdf*.** Vous pourrez utiliser un traitement de texte pour rédiger votre devoir ou bien scanner votre copie manuscrite. Dans ce cas, **veuillez à la qualité de votre scan** : les copies illisibles ne pourront pas être corrigées². Des pages séparées sous forme de multiples fichiers pdf ne seront non plus acceptées.

Si un script scilab est demandé, vous pouvez le joindre séparément.

Des nouvelles remises d'un même devoir seront autorisées jusqu'à la date de remise (mais pas après).

Aucun autre mode d'envoi ne sera accepté.

ATTENTION : votre nom, l'intitulé de l'UE, son code et le numéro du devoir doivent clairement apparaître sur la première page de tout document remis.

ATTENTION : Dans tous les cas, vos devoirs doivent être envoyés au plus tard à la date limite. **Aucun retard ne sera accepté.** Les devoirs qui arrivent en retard ne seront pas corrigés, quel que soit le motif du retard.

ATTENTION : les devoirs sont un travail individuel. Les échanges entre étudiants, le travail partagé sont encouragés, mais la rédaction d'un devoir doit passer par un moment de réappropriation et restitution personnelles. **Deux copies quasi-identiques sont possibles d'être sanctionnées par une note divisée par deux.** Pensez que les enseignants n'ont que vos copies pour juger du sérieux de votre travail !

Une fois la date limite passée, les enseignants mettront en ligne sur Moodle un corrigé détaillé³ du devoir et corrigera ensuite l'ensemble des copies. Les notes seront affichées sur Moodle et les copies corrigées seront ensuite renvoyées aux étudiants.

² Si vous avez des difficultés pour produire un scan lisible de vos documents, n'hésitez pas à nous demander conseil.

³ La mise en ligne du corrigé est la norme, mais des exceptions peuvent exister pour certaines UE : les équipes enseignantes restent libres de décider si la mise à disposition d'un corrigé est ou n'est pas compatible avec leur approche pédagogique.

6 TRAVAUX PRATIQUES

Les séances de Travaux Pratiques se déroulent sur Jussieu et sont réparties en deux sessions d'une semaine. La première session se déroule en janvier, la seconde en mai. Afin de vous organiser au mieux, nous vous proposons le choix entre 2 semaines pour la première session. Vous pourrez ainsi choisir la semaine qui vous convient le mieux. Pour la session de mai, ce choix ne sera pas possible.

Voici la répartition des TP entre janvier et mai :

Code	Intitulé	TP	
		janvier	mai
3P002	Physique numérique	4	
3P011	Thermodynamique et thermostatistique	2	
3P040	Mesures Physiques		4
3P021	Electromagnétisme et optique		4
3P043	Phénomènes de transport	2	
3P044	Hydrodynamique	2	
total :		10	8

6.1 Inscriptions aux semaines de TP

Une annonce sera postée sur Moodle fin octobre pour démarrer les **inscriptions aux TP** de janvier (de même une annonce sera postée sur Moodle fin mars pour démarrer celles de mai). Dès la parution de cette annonce, vous pourrez **vous inscrire aux TP** et effectuer vos choix de semaine sur un site de planification dédié. **Attention, cette inscription aux TP est obligatoire !**

6.2 Calendrier des TP

Janvier (TP 3P002, 3P011, 3P043 et 3P044) - 1 semaine à choisir parmi les 2 semaines suivantes (**dates et ordre des UE à confirmer**) :

- du lundi 8 au vendredi 12 janvier 2018
- du lundi 15 au vendredi 19 janvier 2018

	matin	après-midi
Lundi	3P044	3P002
Mardi	3P044	3P002
Mercredi	3P011	3P011
Jeudi	3P043	3P002
vendredi	3P043	3P002

Mai (TP 3P040 et 3P021) - 1 semaine à choisir parmi les 2 semaines suivantes (**dates et ordre des UE à confirmer**) :

- du mardi 14 au vendredi 18 mai 2018

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
Mardi	3P040	3P040
Mercredi	3P040	3P040
Jeudi	3P021	3P021
vendredi	3P021	3P021

La durée d'un TP est de 4 heures.

Les brochures présentant les TP seront mises en ligne sur Moodle.

6.3 Absence aux TP et report des notes

ATTENTION : les séances de Travaux Pratiques sont obligatoires : l'absence aux TP d'une UE entraîne **l'interdiction de participer à l'examen final**.

En accord avec la réglementation en vigueur à l'UPMC, toute absence devra être justifiée par un **arrêt de travail**, un certificat médical n'étant pas suffisant. Toute absence empêchera la participation à l'examen de fin d'année !

Si vous obtenez une note **supérieure à 12/20** à la moyenne des TP d'une UE, cette note pourra être conservée l'année suivante si vous en faites la demande, et vous pourrez être dispensé de séances de Travaux Pratiques. Ce report de la note n'est valable que *l'année qui suit* l'obtention de la note.

7 EQUIPE ENSEIGNANTE

Le tableau suivant liste les noms des enseignants impliqués dans les différentes activités de chaque UE. Adressez-vous à l'enseignant le plus directement concerné par votre question pour une réponse plus efficace.

ATTENTION : les adresses mail sont données ici en complément et à titre indicatif : pour contacter ces enseignants, **utilisez de préférence la messagerie de Moodle**, sans oublier de cocher la case « À l'(aux) adresse(s) courriel du(des) destinataire(s) ».

		Enseignants responsables du Cours	Enseignants responsables des devoirs et des autocorrectifs	Enseignants intervenant en TP
3P002	Physique numérique	Dirk Stratmann Lionel Foret Julien Aublin	Dirk Stratmann Dirk.Stratmann@impmc.upmc.fr lionel.foret@lps.ens.fr aublin@lpnhe.in2p3.fr	
3P011	Thermodynamique et thermostatistique	Xavier Leyronas leyronas@lps.ens.fr	Annie Grosman annie.grosman@insp.jussieu.fr	Annie Grosman annie.grosman@insp.jussieu.fr
3P020	Physique Quantique	Marco Tarzia Marie D'Angelo	tarzia@lptmc.jussieu.fr dangelo@insp.jussieu.fr	//
3P021	Electromagnétisme et optique	Jean-Hugues Fillion jean-hugues.fillion@upmc.fr	Aline Brunet-Brunneau aline.brunet-bruneau@insp.jussieu.fr	Aline Brunet-Brunneau aline.brunet-bruneau@insp.jussieu.fr
3P024	Projet en autonomie		Sabine Bottin-Rousseau bottin@insp.jussieu.fr	
3P040	Mesures Physiques	Franck Vidal Marie D'Angelo Franck.Vidal@insp.jussieu.fr dangelo@insp.jussieu.fr	Jean-Paul Tavernet tavernet@in2p3.fr	Franck Vidal Franck.Vidal@insp.jussieu.fr Simon Huppert simon.huppert@gmail.com
3P041	Physique en action L3		Aline Brunet-Brunneau aline.brunet-bruneau@insp.jussieu.fr	
3P042	Histoire de la mécanique		Julien Mozziconacci mozziconacci@lptmc.jussieu.fr	
3P043	Phénomènes de transport		Philippe Marcq philippe.marcq@curie.fr	
3P044	Hydrodynamique	Jean-Christophe Raut jean-christophe.raut@latmos.ipsl.fr	Jean-Christophe Raut jean-christophe.raut@latmos.ipsl.fr	Philippe Marcq philippe.marcq@curie.fr

8 BAREMES

La note finale qui vous sera attribuée à une UE sera calculée à partir de la note de contrôle continu (moyenne des devoirs), de la note de TP (moyenne des TP) et de la note d'examen, selon les coefficients ci-dessous :

Code	Intitulé	ECTS	Responsables	semestre	Barème			
					Ecrit	CC⁴	TP	Oral
3P002	Physique numérique	6	Dirk Stratmann	S5	60		40⁵	
3P011	Thermodynamique et thermostatistique	6	Xavier Leyronas	S5	100⁶			
3P040	Mesures Physiques	9	Franck Vidal	S5	60	20	20	
3P042	Histoire de la mécanique	6	Julien Mozziconacci	S5		100⁷		
3XAN1	Anglais	3	Cécile Montarou	S5	60	40		
3P020	Physique Quantique	6	M. Tarzia M. D'Angelo	S6	70	30		
3P021	Electromagnétisme et optique	9	J-H Fillion	S6	50	20	30⁸	
3P043	Phénomènes de transport	6	Philippe Marcq	S6	60	20	20	
3P044	Hydrodynamique	3	Jean-Christophe Raut	S6	60	20	20	
3P041	Physique en action L3	6	A. Brunet Bruneau	S6		50⁷		50⁹
3P024	Projet en autonomie	6	S. Bottin Rousseau	S5 S6		100		

⁴ La note « CC » ou « Contrôle continu » correspond, pour la plupart des enseignements à distance, à la note des devoirs maison. Quelques exceptions existent toutefois et sont signalées dans ces notes.

⁵ Pour 3P002 la note de TP sur 40 comprend les notes des travaux pratiques et des devoirs maison.

⁶ Pour 3P011 à distance, la note « Ecrit » sur 100 est composée de la note d'examen, sur 60, de la note de TP, sur 20, et de la note pour les devoirs maison, sur 20.

⁷ Pour 3P042, la note « CC » sur 100 est composée de la note des devoirs maison, à parts égales.

⁸ Pour 3P021 à distance, la note « TP » sur 30 est composée de la note de travaux pratiques, sur 20, et de la note de deux interrogations écrites individuelles qui seront faites lors des séances de TP, chacune sur 5.

⁹ Pour 3P041, la note « CC » sur 50 est composée de la note de la fiche de lecture sur 10, du rapport d'étape sur 10, du rapport final sur 30. Seule la note « Oral » (Soutenance orale du projet) pourra être modifiée en seconde session.

9 EXAMENS

9.1 Calendrier prévisionnel des examens

ATTENTION : ces dates sont provisoires et peuvent changer

Le calendrier définitif des examens sera donné le plus rapidement possible pour que vous puissiez vous organiser, mais il nous est impossible de fournir un calendrier définitif dès la rentrée.

Le calendrier **prévisionnel** des examens pour les parcours monodisciplinaire et bi-disciplinaire est le suivant (voir aussi le calendrier général plus loin) :

période du 8 - 12 janvier : examens 3XAN1 (session 1)

période du 8 au 12 janvier : examens 3M260+3M245 (session 1)

période du 22 au 25 mai + 28 mai : examen 3M310 (session 1)

période du 22 au 25 mai + 28 mai : première session d'examens L3 PAD

(les examens des UE communes du S6 (3P020,3P021) se feront avec les présentiels)

période du 18 au 22 juin : examens 3M260+3M245 (session 2)

période du 18 au 22 juin : seconde session d'examens L3 PAD (+ 3XAN1)

(les examens des UE communes du S5 (3P002, 3P011) se feront avec les présentiels)

période 25 au 29 juin : examen 3M310 (session 2)

9.2 Présence aux examens

Les examens se déroulent à l'upmc sur le site Jussieu, aux dates indiquées. Il est possible que des examens surveillés à distance (via ordinateur et smartphone) puissent être proposés : nous vous tiendrons au courant.

9.3 Règles de compensation semestrielle ou annuelle

Selon les règles en vigueur, un semestre pour lequel la moyenne générale sur le semestre soit supérieure à 50/10, peut être acquis par compensation semestrielle même si certaines UE ne sont pas validés. Il est nécessaire d'avoir un contrat complet à 30 CE sur une même période. Une compensation annuelle entre deux semestres complets de même niveau (S5 et S6) permet également d'obtenir par compensation un semestre non validé si la moyenne générale sur l'année est supérieure à 50/10.

Seules les UE non validées en 1^{ère} session peuvent être repassées en 2^{nde} session.

A l'issue du jury de première session les résultats vous seront communiqués. En fonction de votre résultat, vous pouvez devoir ou vouloir suivre différentes marches :

- 1) Étudiants ADMIS : vous n'avez rien à entreprendre.
- 2) Étudiants NON-ADMIS : vous devez vous présenter à la 2^{ème} session de toutes les UE non-validées. En cas d'absence, la note à l'écrit sera mise à zéro.
- 3) Étudiants COMPENSES SEMESTRIELS et/ou COMPENSES ANNUELS : vous avez trois choix possibles :
 - a) ACCEPTATION SIMPLE de la compensation semestrielle et/ou annuelle.

b) ACCEPTATION mais VOLONTÉ DE REPASSER CERTAINES UE NON ACQUISES: lorsque les crédits correspondant à une UE ont été obtenus par compensation semestrielle ou annuelle de première session, les épreuves de l'UE peuvent être repassées si l'étudiant en fait demande écrite. Quelle que soit la nouvelle note, celle-ci figurera sur le relevé de notes. En cas de succès, l'UE est validée, les crédits correspondants sont attribués, mais la moyenne du semestre reste inchangée.

c) REFUS de COMPENSATION SEMESTRIELLE et/ou ANNUELLE : vous devenez «NON ADMIS» et devez repasser toutes les UE non validées. La nouvelle note d'écrit remplacera l'ancienne, quelle qu'elle soit. La moyenne est alors recalculée, le semestre peut être validé, compensé ou pas validé, selon les nouveaux résultats.

ATTENTION : Dans les cas 3b et 3c, vous devrez remplir un document et le renvoyer daté et signé au secrétariat avant la date qui vous sera indiquée.

10 CALENDRIER GENERAL

Ce tableau résume les dates annoncées plus haut (attention, les dates des examens sont encore prévisionnelles) :

L3 PAD (mono, majeure) :
enseignement annuel

MINEURE mathématiques à distance :
enseignement semestriel

Anglais 3XAN1 : enseignement semestriel

14 septembre 2017 : Début des enseignements A DISTANCE

du 14 sept au 22 déc : premier semestre
mineure maths (3M260,3M245)

8 - 12 janvier : examens 3XAN1 (session 1)

du 8 au 12 janvier : examens 3M260+3M245
(session 1)

08 - 12 janvier : TP de janvier (3P002,3P011,3P043,3P044) semaine 1

15 - 19 janvier : TP de janvier (3P002,3P011,3P043,3P044) semaine 2

du 22 janvier au 18 mai : second semestre
mineure maths (3M310)

14 - 18 mai : TP de mai (3P021,3P040) SEMAINE UNIQUE

du 22 au 25 mai + 28 mai : examen 3M310
(session 1)

22 - 25 mai + 28 mai : première session d'examens L3 PAD

(les examens des UE communes du S6 (3P020,3P021) se feront avec les présentiels)

18 - 22 juin : examens 3M260+3M245 (session 2)

18- 22 juin : seconde session d'examens L3 PAD (+ 3XAN1)

(les examens des UE communes du S5 (3P002, 3P011) se feront avec les présentiels)

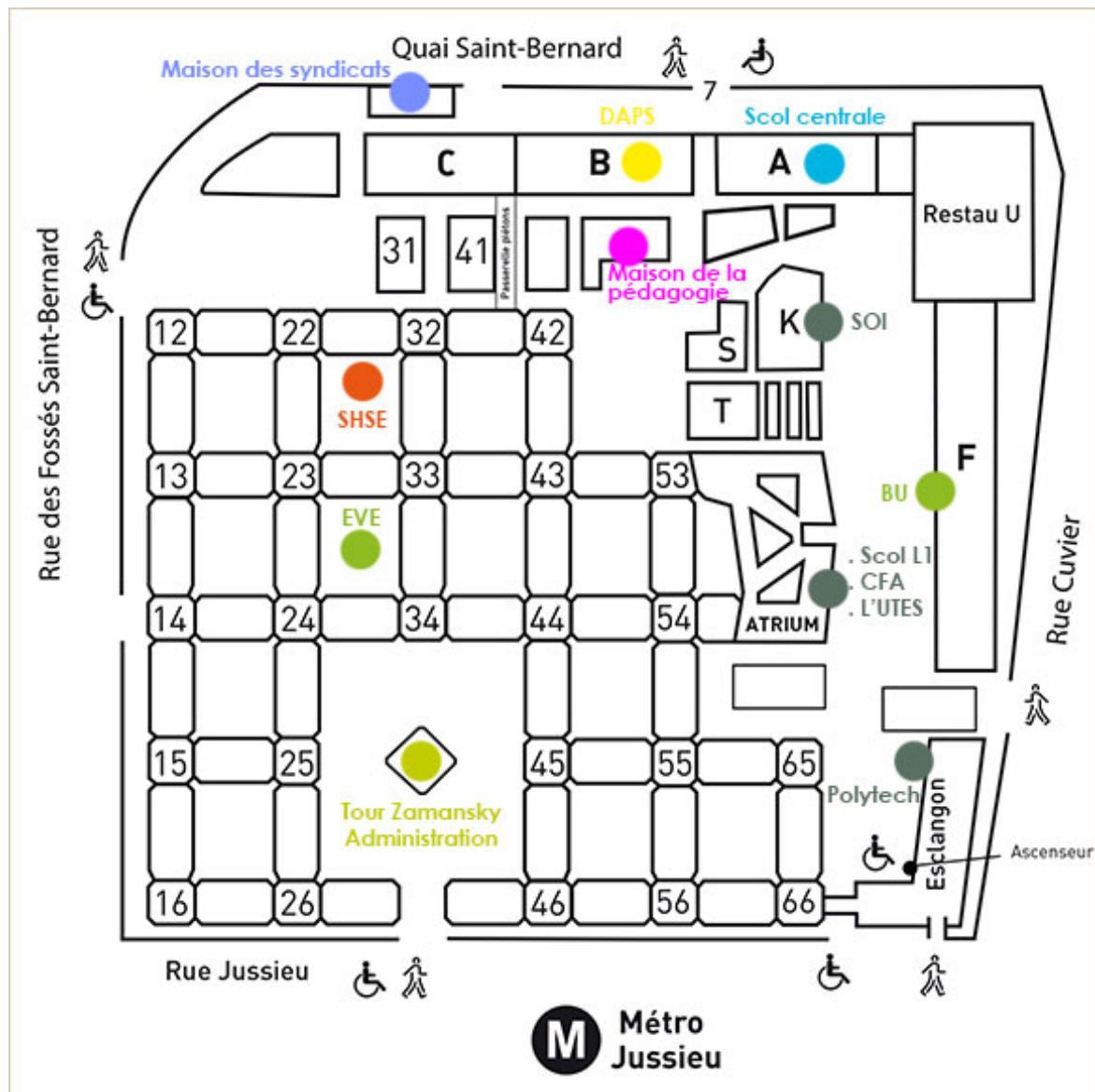
25 au 29 juin : examen 3M310 (session 2)

Voici les mêmes informations sous forme de calendrier :

Calendrier L3 PAD 2017-2018

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 V <i>début P1</i>	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	DEVOIR 2	2 V	2 L	2 M	DEVOIR 4	2 S
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 S	3 J	3 D		3 M
4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 M	6 V	6 L	DEVOIR 1	6 M	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	configé D4	7 J
8 V	8 D	8 M	8 V	8 J	8 L	session 1 3M260 et 3M245 + 3XAN1	8 J	8 D	8 M	8 V
9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	10 S	9 L	9 M	9 S	9 L
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	corrigé D3	12 J	12 S	12 M	12 J
13 M	13 V	13 L	corrigé D1	13 M	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 J	rentrée EAD	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	TP PAD janvier semaine 2	15 J	15 J	15 D	TP PAD mai (SEMAINE UNIQUE)	15 V
16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	renvoi D3	19 J	19 S	fin P2	19 M
20 M	20 V	20 L	renvoi D1	20 M	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	session 2 L3 PAD (+sess2 S5)	21 S
22 V	22 D	22 M	22 V	fin P1	22 L	début P2	22 J	22 D	session 1 2M310 + Session 1 L3 PAD (+sess2 S6)	22 D
23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	Session 1 L3 PAD (+sess2 S6)	24 D
25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 S
31 M					31 M				31 J	

11 PLAN DU SITE DE JUSSIEU



site web de l'UPMC :

<http://www.upmc.fr/>

site web de la licence de physique :

<http://www.licence.physique.upmc.fr/fr/index.html>